

Délégation à la Sécurité Routière

Liberté Égalité Fraternité

Sous-Direction de l'éducation routière et du permis de conduire Bureau national des droits à conduire

https://recours.permisdeconduire.gouv.fr

Maître Rémy JOSSEAUME 36 rue Vital 75116 PARIS

Affaire suivie par : PA

Affaire suivie par : PA

Paris, le
Réf. :

Maître,

Par courrier en date du 11 mai 2022, vous avez appelé mon attention sur la situation du permis de conduire de votre client

De ce fait, son permis de conduire est doté de douze points et ses catégories sont valides, à ce jour.

Veuillez agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le ministre de l'intérieur et par délégation, la cheffe de la section des recours du bureau national des groits à conduire